



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

GESTIONNAIRE DE PAIE

Titre de Niveau III

Délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la
Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Date de Publication au Journal Officiel : 02/03/2014

LA FORMATION

- Durée : 861 heures dont 210 heures de stage en entreprise
- Session : Début Février 2023

Prix de la formation :

[Cliquez ici](#)

CGP FORMATION

- Horaires : 9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi
- Formateurs (*cf dernière page*) :
 - Michel Lemaire-Masson : Comptabilité, Paye
 - Marie-Josèphe Aujard : Comptabilité, Bureautique
 - Stéphane Fily : Comptabilité
 - Matthieu Blavec : Comptabilité, Paye, Bureautique
- Public concerné : toute personne désirant acquérir les compétences pour devenir gestionnaire de paie
- Pré-requis : test d'entrée et entretien de motivation
- Moyens pédagogiques : 1 formateur permanent, 3 intervenants, un poste informatique par stagiaire, un plan de travail par stagiaire

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

- Lieu de formation :
-
-

CGP Formation
1 rue du Bois Fossé
Pôle Activ Océan
85300 Challans

Les locaux sont accessibles à toutes personnes souhaitant effectuer la formation, dans le cas de besoin d'aménagement spécifique , vous pouvez prendre contact avec notre Référent Handicap et Accompagnement , Michel Lemaire-Masson au 09 71 43 45 54 ou par mail PSH@cgpformation.com

Pour connaître les modalités et délais d'accès à la formation, suivez le lien suivant :

[Information préalable des candidats à nos formations](#)

Vous trouverez ci-après les objectifs, programme et détails des modalités d'évaluation.

Bonne Lecture

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

CCP 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

- ❑ Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations du travail
- ❑ Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- ❑ Assurer les relations avec le personnel et les tiers

CCP 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

- ❑ Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- ❑ Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

PROGRAMME

CCP 1 - Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

Législation du travail

Le contrat de travail

Etude approfondie de la forme et du contenu
CDD et travail temporaire

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Les sanctions applicables aux salariés
La notion de modifications substantielles du contrat de travail

Licenciement

Motif de licenciement disciplinaire
Procédure de licenciement individuel et collectif (éco)
Sanctions liées au licenciement abusif ou manquement à la procédure

Le règlement intérieur

Champs d'application
Forme et contenu
Procédure d'établissement

Les institutions représentatives du personnel

Les délégués syndicaux
Les représentants du personnel
Le comité d'entreprise
Le CHSCT

La mise en place et mission du CSE

Les institutions liées au travail

L'inspection du travail
Les prud'hommes
La cour d'appel

Les contrats particuliers

La recherche juridique

Les notes de synthèse

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

SECRETARIAT & JURIDIQUE

La note de service
La note de synthèse
Le compte rendu de réunion
Reconstitution de courriers
Rédaction des contrats de travail
Rédaction des documents accompagnant la vie du salarié dans l'entreprise

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

La collecte des données

Feuille d'heures
Evènements affectant le contrat de travail

Les obligations de l'employeur

Les registres obligatoires

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

CCP 2 - Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

Pratique de la paie

Etudes des cotisations

- Les tableaux de régularisation des plafonds cadre et non cadre
- Les cotisations URSSAF
- Les cotisations Pôle Emploi
- Les cotisations retraites complémentaires
- L'allègement général bas salaires

Les éléments du salaire brut

- Les congés payés
- Les heures supplémentaires
- Les heures complémentaires
- Les congés maladie
- Les absences non rémunérées
- Les avantages en nature
- Les commissions sur chiffres d'affaires
- La prime de précarité

Les éléments du salaire net à payer

- Les acomptes
- Les tickets restaurant
- Les indemnités
- Les prêts aux salariés

Les saisies sur salaire

- Le solde de tout compte CDD/CDI
- Licenciement économique
- Licenciement disciplinaire
- Départ Volontaire à la Retraite/Mise à la Retraite

Les bulletins de paye concernant les contrats particuliers

- Les formateurs occasionnels
- Les VRP Cadre, Non Cadre, Exclusifs, Multicarte
- Les contrats « aidés »
- Les stagiaires
- Les salariés en contrat de professionnalisation

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

Progiciel de paie CIEL

Le dossier

Création et configuration du dossier

Les fichiers de base

Les tables
Gestion des primes statutaires
Gestion des indemnités kilométriques
Gestion des commissions sur chiffre d'affaires
Le paramétrage des cotisations
Cotisations de Sécurité Sociale
Cotisations Assedic
Cotisation retraite et prévoyance
Abattement frais professionnels
Réduction Loi « Fillon »
Le paramétrage des profils
La notion de rubriques
Le statut des employés
Les contrats particuliers
Les primes liées aux postes
La création des salariés

La saisie des salaires

La saisie des éléments variables
Congés payés
Absences non rémunérées
Indemnités Journalières de Sécurité Sociale
Prime exceptionnelle
Heures supplémentaires
Saisie arrêt sur salaires et acomptes

Le contrôle, la correction et la validation du bulletin de salaire & Les éditions

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

Les déclarations sociales et fiscales

Les déclarations sociales

- La DSN
- La déclaration de main-d'œuvre
- La taxe sur les salaires
- La déclaration URSSAF
- La déclaration retraite

Les déclarations fiscales

- La formation continue
- La taxe d'apprentissage
- La déclaration concernant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés
- L'effort à la construction

La collecte des données

- Gestion des temps
- Principaux indicateurs relatifs au temps

L'élaboration du bilan social

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

Compétences transversales

COMPTABILITE QUOTIDIENNE

Les mécanismes et fondements de la comptabilité

- La structure de la liste des comptes
- Les documents comptables
- Structure du bilan et du compte de résultat

La comptabilité fournisseurs

- Étude des comptes de charges
- Étude des comptes d'immobilisation
- La comptabilisation d'une facture (immobilisation et charges)
- Les frais accessoires d'achat
- La comptabilisation des effets de commerce

Les écritures liées aux salaires

- Analyse et comptabilisation des bulletins de salaires
- Analyse et comptabilisation des impôts et taxes liés aux salaires

EXCEL

Conception simple et rapide d'une feuille de calcul

Conception d'un tableau à l'aide des menus et commandes

Présentation et mise en page

Les fonctions

- Utiliser les fonctions (moyenne, minimum, maximum...)
- Nommer des cellules
- Utiliser les références absolues
- Utiliser la fonction SI
- Ecrire des conditions multiples
- Nommer, ajouter et déplacer un onglet
- Réaliser une formule multi-onglet

Les graphiques

Base de données

Publipostage Word – Excel

Cellules, volets et plan

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

WORD

Présentation de Word sous Windows

Correction et présentation d'un texte

Mise en forme d'un document simple

Mise en forme d'un long document

Tabulations, tableaux et bordures

Fusion et publipostage

Aborder pratiquement les fonctions avancées d'un traitement de texte

Insertions automatiques (glossaire)

Modèles

Documents composites

Tables et index

Formulaires

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

STAGE EN ENTREPRISE

210 Heures

Mise en application durant 6 semaines des éléments vus au centre de formation.
Rédaction du Dossier Professionnel en vue de l'examen.

MODALITES D'EVALUATION

Les stagiaires sont évalués :

- au terme de chaque module de formation une évaluation formative est effectuée et corrigée avec l'intervenant(e) en charge du module. Une séance de remédiation aux difficultés rencontrées est organisée de un à trois jours suivant l'évaluation avant d'entamer le module suivant.
- à la fin du programme concernant chaque CCP décrit dans ce programme par une Evaluation en Cours de Formation (ECF). Ces évaluations sont analysées par l'équipe andragogique et le responsable formation. Elles font l'objet d'une validation des acquis dans le livret de suivi des ECF fournis au jury au terme de la formation. Dans le cas d'un échec à ces évaluations dites « De bloc », après une séquence de révision sur les thèmes non acquis, une évaluation complémentaire est mise en place et la personne formée repasse une évaluation dont les résultats figureront aussi dans le livret de suivi.

Au terme de la formation :

Les stagiaires passent une Épreuve Professionnelle de Synthèse (sujet envoyé par le Ministère du Travail). Cette épreuve dure 5 heures.

Les stagiaires effectuent un entretien avec le jury. L'entretien dure 1 heure, il porte sur l'épreuve de synthèse, le dossier professionnel et l'appréhension par le candidat du métier préparé.

Le jury habilité par le Ministère du Travail peut délivrer l'intégralité du titre professionnel, qu'une unité sur deux ou encore ne délivrer aucune partie du titre professionnel.

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Nantes, le 5 novembre 2021

Affaire suivie par : Claire RIVIERE
Service régional de contrôle
Réf : CR/2021/246

**La directrice régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail,
et des solidarités**

à

**Monsieur LEMAIRE-MASSON
Directeur général
SAS CGP FORMATION
1 avenue de l'Angevine
44800 SAINT-HERBLAIN**

A l'attention de Madame Pauline OUVRARD

Objet : Prorogation de décision d'agrément pour l'organisation de sessions d'examen conduisant au titre professionnel de « gestionnaire de paie ».

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2021 (JO du 26 mai 2021) portant prorogation du titre professionnel de « gestionnaire de paie », j'ai l'honneur de vous informer que l'agrément qui vous a été accordé par décisions des 18 décembre 2014 et 16 octobre 2019 est prorogé pour une durée de deux ans à compter du 29 décembre 2021.

Vous êtes ainsi autorisé à organiser, sous l'autorité de la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, les sessions d'examens conduisant au titre professionnel susmentionné jusqu'au 29 décembre 2023, date de fin de validité du titre. La base CERES a été mise à jour.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice régionale,
Le Chef du service régional de contrôle
de la formation professionnelle
et des titres professionnels

Cathy PAVENNEC

Tél : 02 53 46 79 77

Mél : claire.riviere@dreets.gouv.fr

DREETS des Pays de la Loire – 22, mail Pablo Picasso – BP 24 209 – 44 042 NANTES Cedex 1

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément



Donnez-nous le sens, nous vous donnerons la direction

TITRES DES INTERVENANTS EN FORMATION

NOM	TITRES	EXPÉRIENCE PRO	MATIERES
Marie-Josèphe Aujard Intervenante	Master 2 – MAE – PIE N7 Titre Comptable Gestionnaire N	35 ans en comptabilité et paye Formatrice 12ans	Comptabilité, paye, Bureautique
Stéphane Fily Intervenant	TSCF – N5	20 ans en comptabilité Formateur 10 ans	Comptabilité, Gestion, Fiscalité
Matthieu Blavec Intervenant	Master MEF – Economie Gestion DCG Niveau 6 Titre Professionnel Gestionnaire de Paie Niveau 5	13 ans en comptabilité Formateur 7 ans	Comptabilité, Gestion, Fiscalité, Paye, Bureautique
Michel Lemaire- Masson Formateur	Master 2 – MAE – RH – N7 Titre de Responsable de Dispositif de Formation – N6 Auditeur certifié Fournisseurs de Prestation Formation par l'AFNOR	36 ans en Contrôle de Gestion, Audit Formateur 26 ans	Comptabilité, Gestion, Paye, Bureautique appliquée, Ressources Humaines, Législation du travail, Réglementation et Qualité OF

SAS CGP Formation -1 rue du Bois Fossé- Pôle Activ Océan – 85300 Challans

SIRET : 519 522 411 00049 – APE 8559 A

Tél : 09 71 43 45 54 – Fax : 02.40 37 92 99

Mail : contact@cgp-formation.eu

Organisme de Formation enregistré sous le N°52 44 05854 44 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire, cet enregistrement ne vaut pas agrément